



Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

Master — MR12401A

- ◆ **Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel, parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux**

Objectifs

- ◆ Mettre en œuvre et assurer la coordination des projets d'établissement et de service de sa structure à partir d'une connaissance approfondie ;
- ◆ Mettre en œuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés à partir d'une analyse des formes d'organisation du travail et des ressources humaines en place ;
- ◆ Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion ;
- ◆ Animer et gérer une équipe d'acteurs de terrain en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité.

Publics, conditions d'accès et prérequis

Le master se décompose en deux étapes (M1 et M2) et s'adresse principalement :

- ◆ aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence GEMS Cnam, licence universitaire ou diplôme équivalent homologué ou reconnu) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité de ce master ;
- ◆ aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec ce master bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour les personnes titulaires d'un diplôme bac+4 du même domaine, il est prévu la possibilité de la Validation des Études Supérieures VES.

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois et rédiger un rapport d'expérience.

Le recrutement des candidats est fait sur la base de l'étude des dossiers et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Attention: L'entrée master 1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidats.

Candidatures par démarches simplifiées du 1^{er} avril au 15 juillet puis du 15 août au 15 septembre 2025, disponibles sur : sante-solidarite.cnam.fr

Merci de candidater uniquement en ligne.

en bref

120 crédits

Niveau d'entrée : Niveau 6 (bac+3 et 4)

Niveau de sortie : Niveau 7 (bac+5)

Tarifs* :

- M1 : Individuel, 34,50€ pour 1 ECTS, 207€ pour 1 UA / Tiers-financier, 172,50€ pour 1 ECTS, 1 035€ pour 1 UA.

- M2 : Individuel - 1 300€ pour une inscription annuelle ou 650€ par année d'inscription pour un plan de formation pour 2 années consécutives / Tiers-financier - 4 600€ pour une inscription annuelle ou 2 300€ par année d'inscription pour un plan de formation pour 2 années consécutives.

Perspectives professionnelles

Postes de direction et d'encadrement de services ou d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Responsable : Fatima YATIM DAUMAS

Programme		
UE	intitulé cours	ECTS
master 1		
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégies en établissements sanitaires et médico-sociaux	8
EGS151	Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	8
EGS152	Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux	8
EGS153	Problématiques juridiques dans les établissements de santé	8
EGS154	Management des organisations de santé	8
EGS155	Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé	4
EGS156	Comptabilité analytique dans les établissements de santé	4
UASAoS	Projet tutoré de M1	12

Organisation de la formation

Date de rentrée : M1 : mardi 23 septembre 2025 ;
M2 : lundi 22 septembre 2025.

Volume horaire de la formation : 480 heures environ en M1 et 540 heures environ en M2, en cours du soir exclusivement. Si nécessité professionnelle ou personnelle, il est possible de suivre le parcours en 2 ans.

Stages, projets, mémoire :

- ◆ Mémoire en M1 et M2 ;
- ◆ Le mémoire du M1 et du M2 doit être soutenu au bout de 2 ans ;
- ◆ Si l'auditeur a l'expérience requise, un rapport d'activité sera demandé ; dans le cas d'un stage, un rapport de stage sera demandé.

Responsable de la formation :

- ◆ Fatima Yatim Daumas, maître de conférences.

Modalités de validation

Obtenir une note d'au moins 10/20 dans chaque unité d'enseignement (UE) et obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque unités d'activité (UA) (mémoire de fin d'étude et rapport d'expérience si stage).

- ◆ Chaque UE doit être validée dans le semestre en cours ; pas de redoublement possible
- ◆ Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

Le jury de délivrance est présidé par le professeur responsable du master ou un professeur désigné par ce dernier.

Il est composé d'au moins un enseignant appartenant à l'équipe pédagogique de celui-ci.

Programme		
UE	intitulé cours	ECTS
master 2		
EGS215	Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé	6
EGS217	Conduite du changement dans les établissements de santé	6
EGS218	Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	6
EGS219	Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	6
EGS220	Systèmes d'informations et e-santé	6
EGS221	Stratégies des établissements	6
EGS232	Fondamentaux d'économie de la santé	6
UASAoH	Projet fin d'études	6
Une UE à choisir parmi :		
ARA100	Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	6
LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde	6
ANG330	Anglais professionnel (niveau master)	6
RUS200	Russe, parcours d'apprentissage personnalisé	6
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif	6
FLE200	Français langue étrangère : parcours personnalisé	6
Une UE à choisir parmi :		
EGS239	Prospective en santé	6
EGS 244	Évaluation médico-économique appliquée	6

Compétences

Ce master professionnel a pour objectif de fournir aux auditeurs les outils d'encadrement et de pilotage nécessaires dans le cadre d'une direction de services de santé publique ou privée. Les enseignements leur permettent de maîtriser l'environnement politique, juridique, économique des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales afin de comprendre les restructurations en cours.

Par ailleurs, les compétences acquises lors de la formation concernent les bases de techniques de gestion et leur application aux secteurs santé, social et médico-social. Ainsi, les auditeurs doivent être en mesure de mener une conduite de projet institutionnel et prétendre à des postes de direction ou d'encadrement dans ces secteurs.

Contacts

Selma Niel et Estelle Chauvet
master.gesms@lecnam.net

sante-solidarite.cnam.fr

